



Les Services d'accrochage scolaire (SAS) : un travail sur la question du sens et sur la motivation du jeune en rupture scolaire (II)

Par Annick Faniel

« Etant donné que l'apprentissage est accompli dans un contexte, il est constitutif de l'activité elle-même. Cette dernière véhicule des pratiques, des normes ou des significations propres à ce contexte. La participation des apprenants dans un contexte social et culturel déterminé et partagé semble ainsi offrir un contexte permettant l'émergence de la réussite éducative »¹.

La reconstruction du sens des apprentissages : une « réparation » de la personne

Le développement individuel apparaît réellement comme un moyen d'ancrage psychosocial et culturel. Par son mode de prise en charge basé sur la relation d'aide à l'individu, le SAS est considéré comme un processus d'accueil alternatif à l'école ordinaire, notamment par son approche pédagogique. Il prend en compte les besoins et les souffrances du jeune. On peut véritablement parler de « réparation » de la personne.

Dans ses propos concernant le décrochage scolaire, Marc De Koker (Directeur de l'AMO d'Amorythme²), évoque « l'absence de sens et de motivation » du jeune, ce dernier ayant perdu toute envie et toute motivation. Paradoxalement, Mme Debroux (oeuvrant au SAS La Parenthèse³) parle de la « nécessité d'une réelle volonté et d'une motivation de la part du jeune pour pouvoir intégrer un SAS ».

Ont-ils la même définition du mot « motivation » ? Bien qu'utilisant tous les deux le terme, nous constatons qu'ils le contextualisent chacun différemment, l'un, Marc De Koker, évoquant une société de l'immédiateté, souvent caractérisée chez le jeune par une

¹In « Accrochage scolaire et alliances éducatives: vers une intégration des approches scolaires et communautaires » : http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-39-2-227_BLAYA.pdf (dernière consultation du site le 28 avril 2014).

² <http://www.amorythme.be/> (dernière consultation du site le 28 avril 2014).

³ <http://www.sas-parenthese.be/> (dernière consultation du site le 28 avril 2014).
<http://vimeo.com/70216723> (dernière consultation du site le 28 avril 2014).

opposition au sens de l'effort et du travail (valeurs généralement véhiculées par l'école), l'autre, Mme Debroux, insistant sur le fait que là où le jeune a perdu toute motivation face au cadre scolaire, il peut l'avoir placée dans d'autres centres d'intérêt et d'une autre façon.

Dès lors, comment travaillent les SAS pour raviver et aller chercher cette motivation du jeune enfouie ou déplacée? Pour répondre à cette question, en parallèle à nos lectures, nous nous sommes principalement entretenu avec le personnel du SAS La Parenthèse (op cit.).

Travail sur l'image de soi

« *Nous travaillons sur la créativité, nous n'avons pas pour objectif de remettre le jeune à niveau dans sa scolarité, nous travaillons davantage sur l'image de soi, sur les capacités du jeune, le développement ou le redéveloppement de sa curiosité* » (SAS La Parenthèse).

Les SAS visent des jeunes exclus, en crise ou en décrochage lourd, qui « *ont du potentiel mais qui, souvent, sont soit cassés, soit fermés, soit endormis. Des jeunes qui, souvent, ont intégré une image faussée et difficile d'eux-mêmes.* ». (SAS, op cit.).

Raviver l'envie, le désir

Le SAS a également pour objectif de renouer le jeune avec l'envie, le vouloir, le désir, qu'il s'agisse de l'expression, de la connaissance (académique ou non) et du savoir-être.

« *Pour plusieurs élèves, l'enjeu peut aussi être d'aller au bout de ce qu'ils se proposent, et notamment d'éviter toute violence physique lors de difficultés relationnelles avec les autres élèves ou les adultes* » (SAS, op cit.).

L'effort par le plaisir

Il s'agit d'engendrer l'effort par le plaisir. Une difficulté surmontée peut amener du plaisir.

Sur le terrain...

Le travail sur la question du sens et de la motivation se traduit de plusieurs façons sur le terrain :

Un autre cadre

Bien que le jeune soit soumis à un horaire fixe et au respect de certaines règles propres au fonctionnement du SAS, il a la possibilité de déployer ses capacités et de les exprimer de façons différentes de celles du cadre scolaire, permettant ainsi ce jeu d'aller et retour entre l'individuel et le collectif, entre le formel et l'informel, entre l'action ou le geste et la pensée. Le SAS favorise plutôt une rencontre informelle des savoirs au moyen d'activités plus concrètes ou manuelles, en concordance avec des centres d'intérêt exprimés par les jeunes qui s'y inscrivent.

Des activités spécifiques

Outre l'emplacement géographique, le choix d'un SAS s'effectue aussi en fonction des activités qu'il développe. Alors que le SAS « Clémenceau », par exemple, pratique surtout les arts de la scène et du spectacle (cirque, théâtre), le SAS « Seuil » se concentre plus

volontiers sur l'aide citoyenne, le SAS « La Parenthèse » développe les techniques audiovisuelles mais fait également appel à des intervenants extérieurs qui organisent, entre autres, des séances de danse ou d'aïkido notamment, quant à certains SAS en Wallonie, tels celui de Charleroi qui possède un jardin, ils travaillent le potager et les questions d'environnement. Ces différents exemples montrent le panel qui s'offre au jeune⁴.

L'écoute et la parole

Cela signifie, d'une part, le souhait de « prendre du temps, anticiper la nécessité du jeune ». L'écoute est présente auprès des formateurs au sein des ateliers, dans les temps de parole collectifs et les temps de parole individuels mis en place. « *En équipe, nous avons défini ce qu'il fallait entendre : le dit et le non-dit, les gestes, mimiques et les blagues, les agressions verbales et les violences physiques. Et tenter de décrypter* » (SAS, op cit.).

D'autre part, la parole des jeunes à la maison – ou au home, dans la famille d'accueil, ...– sur les activités du SAS doit leur permettre d'acquérir une existence sociale : les jeunes leur apprennent qu'ils sont des sujets, qu'ils existent sans eux. Quant à la parole des jeunes sur la vie à la maison, elle permet au personnel du SAS d'organiser une triangulation dans des relations parfois tendues entre le SAS ou l'école, le jeune et ses parents.

La dynamique du groupe

Le projet repose en grande partie sur la dynamique qui s'instaure dans le groupe d'élèves : la plupart des activités sont collectives, en grand groupe ou en sous-groupe optionnel. L'homogénéité du groupe de départ est ainsi importante. Elle est établie par le personnel du SAS qui répartit les jeunes en groupes, notamment en fonction de leur âge, leur centre d'intérêt, etc. Cette homogénéité permet une meilleure intégration et expression des personnes qui le composent. Car il s'agit de travailler sur l'expression des jeunes, expression qui est favorisée lorsque l'intégration et le sentiment de bien-être sont ressentis par le jeune.

Renvoi d'une image positive

« *On organise des bilans au bout d'un certain temps pour parler avec les parents. On présentera un bilan positif, en détaillant les qualités observées chez le jeune : sa curiosité, son enthousiasme, etc.* ». Le renvoi d'une image positive par le professionnel au(x) parent(s) est essentiel pour le jeune, présent lors de ses réunions de bilan. En effet, souvent habitué à entendre les aspects négatifs de son comportement, notamment vis-à-vis de l'école, le jeune prend conscience de ses facultés, de façon à augmenter sa confiance en lui et en les autres.

Un partenariat et la création de nouvelles alliances pour un meilleur accrochage

Les SAS travaillent sur le développement d'une collaboration avec l'école et les CPMS, les parents, les différents services liés au jeune (Service d'Aide à la Jeunesse, AMO, etc.) mais également entre professionnels de l'ensemble des SAS :

" *Il y a beaucoup de contacts entre les directions de SAS et en début d'année on organise une rencontre entre professionnels. Pendant l'année, selon les changements, par exemple au*

⁴ Cf. liste des SAS : <http://www.enseignement.be/index.php?page=23748&navi=2666> (dernière consultation du site le 30 avril 2014).

sujet du décret très changeant actuellement, on échange nos réflexions, nos questions, on fait appel à l'équipe, on voit comment les autres SAS font". (SAS, op cit.).

" Pour les jeunes, on organise parfois des rencontres inter SAS mais c'est assez lourd à organiser, ça ne se fait pas souvent". (SAS, op cit.).

« Parfois, nous collaborons avec les CPMS ou les écoles. On travaille parfois en partenariat. Le retour du jeune dans son école est alors plus simple, c'est très positif de travailler de cette façon ! Ces dernières années, ça évolue bien, les CPMS et les écoles commencent à connaître notre philosophie, notre politique de travail ; les partenariats sont en pleine mutation. Je ne vous aurais pas dit ça il y a 3 ans d'ici » (SAS, op cit.).

« Certaines écoles sont vraiment devenues partenaires. Et un référent dans l'école prend le relais. Nous avons beaucoup à gagner à nous connaître mieux, les écoles et les services d'accrochage scolaire, pour encore mieux collaborer dans l'intérêt des jeunes » (SAS Seuil, Bruxelles).

Le développement des partenariats avec les établissements scolaires génère une meilleure réintégration du jeune dans son école ou dans un autre établissement.

Conclusion : le SAS : Prise d'un nouveau départ pour le jeune

Quand le jeune est en situation de décrochage scolaire, il peut avoir tendance à se sentir perdu : « de toute façon il n'y a plus rien à faire, à quoi bon rester à l'école, ... ». L'accompagnement par le SAS lui permet de se donner un nouveau départ, une nouvelle chance, basée sur une nouvelle manière de conduire sa vie.

Le SAS poursuit dès lors un objectif de normalisation sociale par l'intégration collective dans un contexte d'inégalité de départ : il propose un modèle qui envisage l'intégration sociale et l'apprentissage comme un chemin. Ce dernier donne la possibilité aux jeunes de se révéler, de passer de la consommation à la production et de développer une vision critique organisée.

La spécificité du SAS n'est pas d'accueillir les jeunes décrochés ou exclus, mais ceux pour lesquels l'école n'a pas encore trouvé de réponses.

Annick Faniel

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

